

Résumé des renseignements recueillis à la suite de l'initiative de collecte de données sur le BENPAT

Objectif

Dans un effort visant à accroître la transparence et faciliter l'accès à l'information sur les substances commercialisées au Canada, le gouvernement du Canada fournit un résumé des renseignements recueillis en réponse à l'[Avis concernant la demande de renseignements pour la gestion des risques du mélange de N,N'-\(phényl\(s\) et tolyl\(s\)\)benzène-1,4-diamines \(BENPAT\)](#). L'avis a été publié le 25 août 2018 dans la *Gazette du Canada*, Partie I: vol. 152, N° 34, conformément à l'alinéa 71(1)b) de la [Loi canadienne sur la protection de l'environnement \(1999\)](#) [LCPE]. On tiendra compte des renseignements recueillis dans le cadre de cette avis afin de déterminer s'il y a lieu de prendre des mesures de contrôle et, dans l'affirmative, de déterminer la nature de celles-ci.

Le présent résumé offre un aperçu de l'information colligée dans le cadre de l'initiative et comprend des renseignements généraux reçus par des personnes visées par l'avis, notamment :

- le nombre et le type de soumissions;
- les activités (fabrication, importation, utilisation pour la fabrication);
- la classification de l'industrie;
- les fonctions de la substance;
- les utilisations commerciales.

En complément au présent résumé, vous pouvez télécharger des tableaux synthèses des renseignements non confidentiels reçus en format Microsoft Excel ou CSV (valeurs séparées par des virgules).

Renseignements importants concernant le présent résumé :

- Les personnes visées par l'avis devaient fournir l'information demandée pour l'année civile la plus récente (2017 ou 2016) au cours de laquelle elles ont été impliquées avec la substance.
- Les renseignements comme le nom des déclarants, de leurs clients ou tout autre renseignement identificateur, ont été omis du présent résumé et des tableaux synthèses de données.
- Les déclarants considèrent que certaines données communiquées dans le cadre de l'initiative sont des renseignements commerciaux confidentiels¹. Bien que le présent résumé et les tableaux synthèses des données aient été préparés avec l'intégralité des données, y compris lesdits renseignements, ils ont été masqués ou retirés avant la publication. D'une part, le masquage consiste à présenter l'information de manière à ne pas révéler les renseignements commerciaux confidentiels, par exemple en agrégeant les données ou en ne mentionnant que des plages de quantités. D'autre part, nous

¹ Les « renseignements commerciaux confidentiels » sont des renseignements pour lesquels une demande de confidentialité a été formulée en vertu de l'article 313 de la LCPE.

Résumé des renseignements recueillis à la suite de l'initiative de collecte de données sur le BENPAT

avons retiré lesdits renseignements lorsqu'aucun masquage ne permettait de les protéger adéquatement.

- L'avis ciblait certains renseignements pour répondre à des besoins précis en matière de données pour la substance. Par conséquent, les renseignements recueillis et présentés pourraient ne pas refléter l'ensemble des activités commerciales de la substance au Canada. Les annexes 2 et 3 de l'avis présentent les exigences de déclaration particulières, les exclusions et les définitions applicables à l'avis.

Le rapport final d'évaluation préalable du BENPAT se trouve sur la page Web sur les [substances chimiques du onzième lot du Défi](#).

Contexte

Le Plan de gestion des produits chimiques (PGPC) du Canada est géré conjointement par Environnement et Changement climatique Canada et Santé Canada en vertu de la LCPE, et il vise à réduire les risques que présentent les substances pour les Canadiens et leur environnement. Dans le cadre du PGPC, le gouvernement recueille des renseignements pour appuyer l'évaluation des risques et les décisions en matière de gestion du risque. Quand des besoins en matière d'information subsistent, diverses méthodes peuvent être employées, comme les avis de collecte de renseignements émis en vertu de la LCPE, les initiatives volontaires de collecte d'information, la recherche, le suivi, la surveillance et la collaboration internationale.

Des renseignements sur le BENPAT et l'ensemble des substances du groupe 11 du Défi ont été colligés pour l'année civile 2006 en vertu de l'[Avis concernant les substances du groupe 11 du Défi](#) publié le 26 septembre 2009 dans la *Gazette du Canada*, Partie I: vol. 143, N° 39.

En septembre 2011, Environnement et Changement climatique Canada et Santé Canada ont publié le [rapport final d'évaluation préalable du BENPAT](#). L'évaluation préalable a conclu que le BENPAT satisfait à au moins un des critères énoncés à l'article 64 de la LCPE.

Le décret final visant à inscrire le BENPAT sur la *Liste des substances toxiques* de l'annexe 1 de la LCPE a été publié le 26 juin 2019 dans la [Gazette du Canada, Partie II: vol. 153, N° 13](#).

L'[Avis concernant la demande de renseignements pour la gestion des risques du mélange de N,N'-\(phényl\(s\) et tolyl\(s\)\)benzène-1,4-diamines \(BENPAT\)](#) a été publié le 25 août 2018 dans la *Gazette du Canada*, Partie I: vol. 152, N° 34. Il visait à recueillir des renseignements afin de déterminer s'il y a lieu de prendre des mesures de contrôle pour le BENPAT et, dans l'affirmative, de déterminer la nature de celles-ci.

Les renseignements recueillis en réponse à l'avis des fabricants, importateurs et utilisateurs de BENPAT aideront à définir la situation commerciale actuelle de la substance.

Résumé des renseignements recueillis à la suite de l'initiative de collecte de données sur le BENPAT

Les personnes ne satisfaisant pas aux exigences de déclaration de l'avis, mais intéressées par la substance ou souhaitant être informées étaient invitées à remplir une Déclaration de parties intéressées. Les personnes ne l'utilisant pas et n'ayant aucun intérêt pour la substance étaient encouragées à présenter une Déclaration de non-implication.

Pour obtenir plus d'information sur le BENPAT, veuillez consulter la page Web sur les [substances chimiques du onzième lot du Défi](#).

Résumé des renseignements recueillis

Les tableaux suivants résument les renseignements reçus sur le BENPAT, en date du 2 octobre 2019. Les tableaux synthèses, contenant des détails supplémentaires sur les renseignements non confidentiels reçus, peuvent être téléchargés en format Excel ou CSV.

Les déclarants considèrent que certaines données communiquées dans le cadre de l'initiative sont des renseignements commerciaux confidentiels. Bien que le présent résumé et les tableaux synthèses des données aient été préparés avec l'intégralité des données, y compris lesdits renseignements, ils ont été masqués ou retirés pour la publication.

Tableau 1. Soumissions reçues pour le BENPAT

Type de soumission	Nombre de soumissions reçues
Article 71	5
Déclaration de parties intéressées	11
Déclaration de non-implication	115

Tableau 2. Nombre d'entreprises déclarantes par activité

Activité	Nombre d'entreprises
Fabrication	0
Importation	1
Utilisation pour la fabrication	5

Résumé des renseignements recueillis à la suite de l'initiative de collecte de données sur le BENPAT

Tableau 3. Quantités déclarées pour les activités impliquant le BENPAT

Activité	Quantité totale (kg)
Fabrication	0
Importation	330 000
Utilisation pour la fabrication	380 000

Tableau 4. Secteurs industriels identifiés par les codes SCIAN² déclarés pour le BENPAT

Nombre de déclarations	Secteur industriel (code SCIAN et description)
2	326210 — Fabrication de pneus : Ce secteur industriel canadien comprend les établissements dont l'activité principale est le rechapage ou la remise à neuf de pneus et la fabrication de pneus et de chambres à air à partir de caoutchouc naturel ou synthétique.
3	326290 — Fabrication d'autres produits en caoutchouc : Ce secteur industriel canadien comprend les établissements qui ne figurent dans aucune autre classe dont l'activité principale est la fabrication de produits en caoutchouc.

Tableau 5. Codes de fonction de la substance déclarés pour le BENPAT

Nombre de déclarations	Code de fonction de la substance	Titre du code
1	U019	Agents oxydants ou réducteurs
2	U999	Autre (préciser)

Tableau 6. Code de produits à usage domestique et commercial déclaré pour le BENPAT

Nombre de déclarations	Code de produits à usage domestique et commercial	Titre du code
5	C303.02	Produits en caoutchouc (qui autrement ne figurent pas sur la liste)

² [Système de classification des industries de l'Amérique du Nord](#)

Résumé des renseignements recueillis à la suite de l'initiative de collecte de données sur le BENPAT

Personne-ressource

Pour toute question sur les renseignements recueillis sur le BENPAT, veuillez [communiquer avec nous](#) au moyen de la Ligne d'information de la gestion des substances.